

COVID 19, LA SITUATION SE DEGRADE ! LE SNU REAGIT !



En ouverture du CSE, le SNU, face à la dégradation des conditions sanitaires COVID 19, aux impacts sur l'activité de Pôle emploi et de ses agents, et **après les annonces du Président de la République** a demandé un CSE Extraordinaire sur le sujet au plus vite pour connaître les décisions de la Direction sur l'organisation future de Pôle emploi.

TERRORISME Après avoir observé une minute de silence en mémoire de Samuel Paty lâchement assassiné il y a une semaine, le SNU a demandé à la Direction qu'un rappel soit fait dans le réseau afin de maintenir une vigilance permanente au moindre signe de radicalisation observé, ou de situation qui pourrait mettre en danger les agents de Pôle emploi Grand Est.

CONFINEMENT VERSION 2 : RETOUR AU PRA* 2 (COMME EN JUILLET)

*PRA = Plan de Reprise d'activité

Une **nouvelle note d'organisation régionale** va arriver très rapidement mais on sait qu'il y aura un retour au PRA 2.

Une cellule de crise régionale va se remettre en marche.

Lundi : une campagne d'appel **pourrait** être mise en place pour limiter le flux en agence lié à l'actualisation. Le télétravail redeviendrait la norme.

Les attestations de déplacement seraient fournies aujourd'hui à priori.

Les rendez vous (ESI , GPF) de demain sont transformés en rdv téléphonique.

Les rendez-vous de la semaine prochaine sont en attente de décisions.

Les réunions (sauf exceptions) se feront par skype.

Les Formations/Prestations : en attente de décisions futures.

Le Président du CSE se réjouit que Pôle emploi soit mieux organisé que lors du premier confinement ! et en a profité pour féliciter Pôle emploi qui déplore moins de cas que les autres entreprises ... méthode COUE..

Pour le SNU, le PRA 2 ne suffira pas car à part quelques différences sur les jauges, le PRA 2 mis en place en Juillet (à l'époque où la situation allait (un peu) mieux) ne se différencie pas beaucoup du PRA 3.

	Dispositif de confinement	PRA 1	PRA 2	PRA 3
Consignes sanitaires appliquées	Confinement	Protocole* du 3 mai		Protocole* du 24 juin Protocole** du 31 août
Activités en agence	Offre de services exclusivement à distance	Accueil sur rendez-vous ou situations d'urgence	Ouverture sur flux Activités collectives	Evolution de la capacité d'accueil

Les élus SNU demandent un retour au PRA 1, plus en phase avec la situation sanitaire et la protection des agents ! Et espèrent que notre Direction, semblant avoir pris conscience de la gravité de la situation, ne commettra pas la même erreur qu'en Mars où il a fallu attendre plusieurs jours et plusieurs interpellations de notre part pour que les réceptions physiques non prioritaires soient annulées.